

Lyon, jeudi 17 avril 2008

## COMMUNIQUÉ

### **Le président d'Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme s'oppose à l'expulsion de deux ressortissants congolais et est placé en garde à vue**

*André Barthélemy, Président d'Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme, ONG de solidarité internationale, s'est opposé aux conditions d'expulsion de deux ressortissants congolais lors d'un vol Air France, en partance pour Brazzaville (Congo), le mercredi 16 avril.*

*Il a été débarqué par la force et placé en garde à vue de 12h30 à 21h30 dans les locaux de la Police aux Frontières de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle à Paris.*

André Barthélemy se rendait à Brazzaville en mission pour l'organisation Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme. Deux ressortissants congolais en instance d'expulsion se trouvaient également sur le vol AF 896 devant décoller de Roissy à 11h05.

Les deux hommes, menottés et encadrés par 8 policiers, poussaient des cris et se plaignaient d'être maltraités. André Barthélemy a tenté de s'interposer et plusieurs passagers se sont joints à ses protestations. Une cinquantaine de personnes a refusé de s'asseoir malgré les injonctions et les tentatives d'intimidation des policiers. Les deux ressortissants congolais ont finalement été débarqués de l'avion.

André Barthélemy, ainsi que trois autres passagers, ont également été débarqués. André Barthélemy a été menotté et placé en garde à vue. Il a été libéré vers 21h30 après avoir été interrogé par la Police aux Frontières. Il est accusé « d'entrave à la circulation d'un aéronef » et « d'incitation à la rébellion ».

André Barthélemy est membre de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH), institution nationale de protection des droits de l'Homme qui assure un rôle de conseil et de proposition auprès du Gouvernement français dans le domaine des droits de l'Homme.

Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme élève les plus vives protestations contre le traitement infligé à son président et souligne la situation dramatique vécue par des milliers de personnes contraintes de quitter le sol français dans des conditions indignes.

Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme appelle à la protection des droits fondamentaux de chaque personne et au respect absolu de la dignité humaine.

---

### **AGIR ENSEMBLE POUR LES DROITS DE L'HOMME**

Depuis près de 20 ans, Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme se mobilise pour défendre les droits et libertés inscrits dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Organisation Non Gouvernementale, elle soutient financièrement, matériellement et techniquement des projets de promotion et de défense des droits de l'Homme à travers le monde. Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme s'engage aux côtés de ses partenaires de terrain des pays du Sud et de l'Est pour promouvoir le respect des droits humains et des libertés fondamentales. Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme bénéficie du statut consultatif auprès de l'ONU.